

Parc National d' Oued ezzen

Superficie : 6700 ha

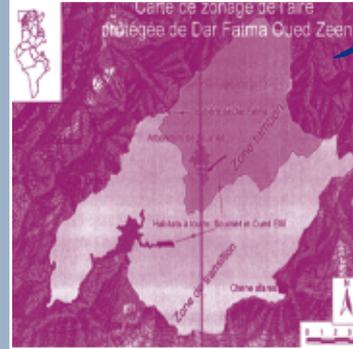


Atlas des aires protégées en Tunisie

[Situation géographique]

Il est situé à l'Est de la route Tabarka-Jendouba, à une altitude comprise entre 600 et 800 m.

Il est traversé en son milieu par la route Ain Draham-Béja qui passe tout près de la retenue de Ben Mtir.



[Statut juridique]

Sur proposition du Ministère de l'Agriculture des Ressources Hydrauliques et de la Pêche le parc national d'oued Zeen est créé par Décret N°2010- 1696 du 5 juillet 2010.

[Division administrative]

Administrativement, il est rattaché au gouvernorat de Jendouba, Délégation d'Aïn Draham.

[Justification de création]

la protection du barrage de Beni Mtir et la préservation des tourbières de Dar Fatma et de Ain Zana, les espèces végétales rares, locales ou introduites, tels le Houx, le Chêne afarès, le Laurier sauce, le Cèdre de l'Atlas, les différents pins et les espèces animales comme la Loutre et le Cerf de Berbérie. Par sa richesse biologique, le Parc National de Oued Zeen est un site très important pour la recherche scientifique et le tourisme écologique.

[Bioclimat]

Le parc est situé dans l'étage bioclimatique humide à hiver frais.

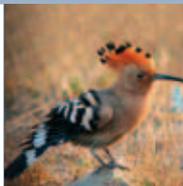
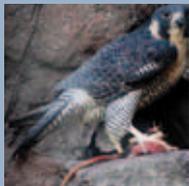
[Caractéristiques écologiques]

Flore :

Du point de vue floristique l'aire héberge le houx, le laurier sauce et le chêne afarès, représentant des espèces endémiques ou rares en Tunisie, alors que la tourbière de Dar Fatma abrite des speignes et des isoètes.

Du point de vue phytosociologiques, les groupements végétaux individualisés au niveau de cette aire sont les suivants :

- **le *cytiso triflori-Quercetum suberis Br-BI*** 1953- El Afsa 1978, caractéristique de la forêt climacique,
- **Le *Halimio Ericetum scopariae*** El Afsa 1978, caractérisant le maquis à Ericacées:
- La ripisylve constitue un groupement à frêne, aulne, saule et vigne sauvage.



Faune :

Pour la faune et parmi les mammifères on peut signaler la présence des espèces suivantes : le cerf de Berbérie, L'hyène ; le sanglier, le chacal, le renard, la mangouste, le lièvre.

Parmi les espèces les plus caractéristiques de l'avifaune on peut citer :

L'épervier d'Europe , l'aigle botté, la buse féroce, le faucon pèlerin ,le faucon crécerelle, et le circaète Jean le blanc.